

# Contrat de référencement sur la Marketplace Zone B 52

## 1 Objet du Contrat

---

Le présent Contrat a pour objet de concrétiser l'engagement du Client à se faire référencer sur la Marketplace proposée par Zone B 52.

## 2 Entrée en vigueur et durée du Contrat

---

### 2.1 Entrée en vigueur

Le présent Contrat entre en vigueur dès l'achat sur le site et l'acceptation des conditions générales de vente.

### 2.2 Durée du Contrat

Les Parties conviennent que le présent Contrat est conclu pour une durée indéterminée (*aucun engagement dans le temps*). Le client pourra demander le retrait de son établissement s'il ne souhaite plus être référencé sur la marketplace. Il devra pour cela en informer Zone B 52 et respecter un délai de préavis de deux mois.

## 3 Adaptation ou modification du Contrat

---

Zone B 52 se réserve le droit d'adapter ou de modifier le présent Contrat. A cette fin, Zone B 52 notifiera au Client, sur un support durable, toute modification proposée du présent Contrat. Les modifications ainsi proposées ne seront pas appliquées avant l'expiration d'un délai de préavis qui ne sera pas inférieur à quinze (15) jours calendaires à compter de la date à laquelle Zone B 52 notifiera au Client, par tout moyen à la convenance de Zone B 52, les modifications proposées.

Le Client aura également la possibilité, au moyen d'une déclaration écrite ou d'un acte positif clair, de renoncer au référencement sur la Marketplace.

## 4 Caractéristiques des Prestations

---

### 4.1 Fourniture et mise à disposition de la Plateforme et référencement du Client

Le Client bénéficie d'un accès à la Plateforme et aux fonctionnalités associées et sera référencé sur celle-ci afin d'être mis en relation avec les internautes et en particulier avec des élèves et/ou des parents d'élèves.

Zone B 52 procède à la mise à disposition de la Plateforme et au référencement du Client et des offres que le Client propose sur la Plateforme, dans un délai raisonnable suite à la conclusion du présent Contrat, sous réserve du respect par le Client des précisions visées le cas échéant dans le Contrat.

A cet égard, il est notamment précisé que :

- **le contenu concernant le Client ayant vocation à et/ou devant impérativement être publié sur la Plateforme** (cf. *présentation du Client, présentation des offres du Client, photographies éventuelles,...*) **est sous la seule responsabilité dudit Client.**
- **la publication de contenus afférents au Client sur la Plateforme requiert que le Client coopère activement avec Zone B 52**, ce que le Client reconnaît expressément. Aussi, la fourniture de telles Prestations nécessite la communication préalable par le Client à Zone B 52 des éléments demandés au sein des questionnaires fournis.
- **le Client autorise, à titre gratuit et pour le monde entier, Zone B 52 à citer le Client, voire à diffuser des photographies de son établissement, ainsi que toute autre photographie qu'il aurait communiquée à Zone B 52, mais également à faire figurer, reproduire et représenter sur la Plateforme sa dénomination ou raison sociale, son nom commercial, son enseigne, son logo et/ou sa marque, sa charte graphique**, et tout autre élément ou signe distinctif, y compris protégés par des droits de propriété intellectuelle, relatifs au Client et/ou aux produits et/ou services qu'il commercialise, aux fins d'exécution du présent Contrat mais également de promotion ou encore de publicité par exemple (impliquant le cas échéant une reproduction / représentation sur d'autres supports d'ailleurs, ce que le Client autorise expressément), et ce pendant toute la durée du présent Contrat.

## 4.2 Hébergement et supervision

Les Services d'intermédiation prévus au présent Contrat incluent également :

- l'hébergement de la Plateforme, en ce incluant les informations, contenus et données qui y sont intégrés ;
- l'administration et la supervision techniques de la Plateforme.

## 4.3 Maintenance

Zone B 52 s'engage à déployer ses meilleurs efforts en vue de résoudre, dans des délais raisonnables, tout Incident qui serait porté à sa connaissance par le Client par la fourniture de solutions de contournement provisoires ou de correction définitive, ce que le Client reconnaît et accepte.

Il est expressément prévu et accepté par le Client que la Maintenance proposée par Zone B 52 dans le cadre du présent Contrat a pour unique objectif de tenter de résoudre les Incidents et n'inclut aucune obligation à la charge de Zone B 52 de maintenance préventive, évolutive, adaptative ou légale/réglementaire.

Il appartient au Client ou à tout Utilisateur de signaler un Incident à Zone B 52 par email à : [contact@zoneb52.pro](mailto:contact@zoneb52.pro). Après en avoir pris connaissance, Zone B 52 déploiera ses meilleurs efforts pour corriger ou a minima contourner ledit Incident.

## 4.4 Disponibilité

Par principe, la Plateforme est accessible par le Client 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, par accès distant via une connexion à internet depuis le système informatique du Client.

Zone B 52 n'est cependant soumise qu'à une obligation de moyens et fera ses meilleurs efforts pour assurer la continuité de l'accessibilité de la Plateforme.

En outre, s'agissant de la Plateforme, le Client reconnaît expressément être averti des aléas techniques inhérents à l'internet et des interruptions d'accès qui peuvent en résulter ; et que pour des besoins de Maintenance l'accès à la Plateforme peut être temporairement ralenti, limité ou interrompu.

## 4.5 Utilisation

### 4.5.1 Gestion des accès

Zone B 52 fournira à chaque Utilisateur pour lequel il dispose d'une adresse email un accès à la Plateforme, à savoir un identifiant et un mot de passe par défaut (qui devra être modifié par l'Utilisateur à sa première connexion), qui lui permettront d'accéder à la Plateforme.

**La détermination des Utilisateurs disposant du droit d'accéder à la Plateforme, ainsi que de leurs profils et habilitations respectifs, relève de la seule responsabilité du Client**, Zone B 52 ne pouvant aucunement voir sa responsabilité engagée à ce titre.

**L'accès à la Plateforme par les Utilisateurs se fait sous la seule responsabilité du Client.** L'utilisation des identifiant et mot de passe d'un Utilisateur pour se connecter et réaliser des opérations sur la Plateforme vaut, à l'égard de Zone B 52, imputabilité à l'Utilisateur concerné, et donc au Client, des opérations effectuées par ledit Utilisateur au moyen de ses identifiant et mot de passe.

En cas de perte ou de vol de mot de passe, ou dans l'hypothèse d'un accès non autorisé à la Plateforme, le Client ou tout Utilisateur qui en aurait connaissance en informera Zone B 52 immédiatement et sans délai par courrier électronique à l'adresse suivante : [contact@zoneb52.pro](mailto:contact@zoneb52.pro) et suivra les instructions qui lui seront le cas échéant communiquées par Zone B 52.

### 4.5.2 Sécurité

Le Client garantit qu'il ne donnera accès à la Plateforme qu'à des Utilisateurs qui disposent des connaissances et des compétences nécessaires en vue d'une bonne utilisation de la Plateforme, leur permettant d'utiliser les fonctionnalités offertes par la Plateforme conformément aux règles de l'art et aux préconisations de Zone B 52.

Le Client s'engage en outre :

- à ne pas porter atteinte au bon fonctionnement et à la sécurité de la Plateforme ainsi qu'à la sécurité et à la confidentialité de son contenu (cf. données, fichiers, autres éléments, etc.).
- à ne pas utiliser de dispositifs ou de logiciels de toutes sortes qui auraient pour conséquence de perturber, d'interférer ou d'interrompre le fonctionnement normal de la Plateforme ;

## 5 Collaboration

---

Le Client s'engage à collaborer de manière loyale avec Zone B 52. **Le Client s'engage en particulier à communiquer dans les plus brefs délais tous les éléments demandés par Zone B 52 au sein du questionnaire fourni en annexe 3 et à fournir une information de qualité** ; à déployer ses meilleurs efforts pour promouvoir, auprès de ses propres clients et/ou de ses élèves, le bénéfice de et/ou l'utilisation des Prestations ; à informer Zone B 52, immédiatement dès qu'il en a connaissance, de tout élément susceptible d'altérer la bonne exécution du Contrat ou encore de tous dysfonctionnements, bugs, incidents, pannes, difficultés rencontrées susceptibles d'altérer la fourniture des Prestations.

## 6 Conditions financières

---

Les frais de mise en ligne et le référencement de l'auto-école sur la marketplace (d'un montant de 750 € HT) sont offerts par Zone B 52 jusqu'au 31/10/2022 pour les 50 premiers inscrits. Aucune commission sur les ventes réalisées en ligne ne sera demandée au client durant la première année suivant son inscription.

Passé ce délai, si le Client souhaite continuer de bénéficier des services offerts par la Marketplace Zone B 52, il s'engage à rétrocéder à Zone B 52 une commission de 7 % sur les ventes réalisées en ligne.

## 7 Protection des données à caractère personnel

---

Dans le cadre de la fourniture et de la mise à disposition de la Plateforme, Zone B 52 est amenée ou peut être amenée à procéder à des opérations de traitement de données à caractère personnel pour lesquelles elle intervient en qualité de sous-traitant pour le compte du Client, ce dernier agissant pour son propre compte en qualité de responsable de traitement.

Les droits et obligations des Parties en matière de protection des données à caractère personnel s'agissant de tels traitements sont définis en annexe du présent Contrat, les Parties s'engageant à en respecter l'intégralité des termes et stipulations.

Par ailleurs, Zone B 52 peut également être amenée à mettre en œuvre ses propres traitements de données à caractère personnel, en qualité de responsable(s) de traitement, s'agissant des données à caractère personnel des utilisateurs de la Plateforme (cf. internautes de manière générale), quels qu'ils soient, y compris les clients et les élèves du Client.

Aussi, et sans préjudice de sa qualité de sous-traitant de données à caractère personnel lorsque celles-ci sont traitées exclusivement pour le compte du Client, il est expressément convenu entre les Parties que Zone B 52 pourra traiter les données à caractère personnel des utilisateurs de la Plateforme, et plus particulièrement des clients et des élèves du Client, pour ses propres finalités et pour son propre compte, en qualité de responsable de traitement.

S'agissant des traitements susvisés, les Personnes concernées bénéficient, dans les conditions définies par les dispositions applicables aux traitements de données à caractère personnel, d'un droit d'interrogation et d'accès à leurs données, d'un droit de rectification, d'effacement et de portabilité de leurs données, ainsi que du droit d'obtenir la limitation du traitement desdites données, d'un droit d'opposition au traitement de leurs données (étant précisé qu'elles disposent en tout état de cause du droit de s'opposer à toute prospection à tout moment sans avoir à fournir de motif ou d'explication) et du droit de retirer leur consentement à tout moment et sans justification particulière (lorsque le traitement de leurs données est soumis à un tel consentement). Les Personnes concernées disposent également du droit de définir des directives relatives au sort de leurs données à caractère personnel et à la manière dont elles souhaitent que leurs droits soient exercés après leur décès. Ces droits s'exercent par email à : [rgpd@zoneb52.com](mailto:rgpd@zoneb52.com) ou par courrier postal à : Zone B 52, 18 Allée du Lac Saint-André, CS 70005, 73379 Le Bourget-du-lac. Les Personnes concernées disposent enfin du droit d'introduire une réclamation relative au traitement de leurs données à caractère personnel auprès de la Cnil ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

Le Client s'engage, et en garantit Zone B 52, à porter à la connaissance de l'ensemble des Personnes concernées dont les données à caractère personnel sont ou peuvent être traitées par Zone B 52 pour les finalités susvisées une mention d'information relative au traitement mis en œuvre par Zone B 52.

## 8 Confidentialité

---

Sont considérées comme confidentielles toutes informations, données, et tous documents de toute nature communiqués par l'une des Parties à l'autre pour les besoins du Contrat, par oral, écrit ou par voie électronique, que ces informations soient ou non protégeables au titre du droit de la propriété intellectuelle et industrielle (ci-après les « Informations Confidentielles »). Afin d'éviter toute discussion, il est expressément précisé que le Contrat fait partie intégrante des Informations Confidentielles.

Chacune des Parties s'engage, pendant toute la durée du Contrat, à mettre en œuvre les moyens appropriés pour garder le secret le plus absolu sur les Informations Confidentielles transmises par l'autre Partie et/ou auxquelles elle aurait eu accès à l'occasion de l'exécution du Contrat.

Cette obligation de confidentialité ne fait toutefois pas obstacle à la communication par Zone B 52 à ses prestataires ou aux entités du groupe auquel Zone B 52 appartient des éléments, informations, données,... et plus généralement des Informations confidentielles qui seraient utiles pour l'exécution du Contrat ou encore plus généralement pour l'exercice de son activité, et notamment dans le cadre des prestations que Zone B 52 et/ou les entités du groupe auquel Zone B 52 appartient propose(nt) ou envisage(nt) de proposer à ses(leurs) clients ou membres ou encore dans le cadre de ses(leurs) opérations de développement commercial.

Chacune des Parties, chacune pour ce qui la concerne, s'engage à ce que les stipulations prévues au présent article soient respectées par les Clients ou membres de son personnel et par les tiers pouvant intervenir dans l'exécution de tout ou partie du Contrat.

Il est expressément convenu entre les Parties que les stipulations du présent article « Confidentialité » continueront à s'appliquer entre les Parties et à produire leurs effets nonobstant le terme, l'annulation ou la résiliation, pour quelque cause que ce soit, du Contrat, et ce pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la fin dudit Contrat.

## 9 Propriété intellectuelle

---

Tous les outils, méthodes, œuvres, logiciels, savoir-faire, ou autres éléments préexistants susceptibles d'appropriation par le droit de la propriété intellectuelle ainsi que la documentation associée, propriété de l'une ou l'autre Partie, utilisés, même partiellement, dans le cadre de l'exécution du Contrat restent la propriété exclusive de la Partie qui en est détentrice, l'autre Partie devant souscrire les accords ou licences adéquats pour bénéficier de leur utilisation légitime.

**Le Client garantit détenir la propriété pleine, entière et exclusive des droits, notamment de propriété intellectuelle, sur les Eléments du Client.** A cet égard, le Client garantit être le légitime détenteur de tous les droits d'utilisation, de modification et/ou plus généralement de propriété intellectuelle relatifs aux Eléments du Client ou Membre.

En outre, le Client concède à Zone B 52 un droit non-exclusif d'utilisation des Eléments du Client qui seraient interconnectés avec ou nécessaires à la fourniture des Prestations, et/ou qui auraient vocation à figurer sur les Produits et/ou qui auraient vocation à être utilisés, publiés,... dans le cadre de la fourniture des Prestations (ex : sur la Plateforme,...), et plus généralement qui seraient communiqués, fournis et/ou rendus accessibles à Zone B 52 dans le cadre ou au cours de l'exécution

du Contrat, pour toute la durée des droits sur les Eléments du Client et pour le monde entier, et ce sans aucun coût pour Zone B 52.

Le Client garantit que les Eléments du Client ne portent pas atteinte à des droits de tiers et ne constituent pas une contrefaçon d'une œuvre préexistante ou un acte de concurrence déloyale, de sorte que la responsabilité de Zone B 52 ne puisse jamais être engagée du fait de leur utilisation. En cas de revendication de tiers, le Client fera son affaire personnelle et supportera seul toutes les conséquences de telles revendications.

## 10 Obligations et garanties relatives aux Contenus fournis par le Client

---

Le Client, en communiquant ou en fournissant ou en rendant accessibles les Contenus à Zone B 52, **autorise expressément Zone B 52 à utiliser les Contenus dans le cadre de la fourniture des Prestations et/ou de l'exécution du Contrat** ; ou encore à des fins de prise de contact avec les personnes concernées, et plus généralement à des fins de gestion commerciale, de marketing, de sollicitation, de fidélisation, de communication et de prospection à l'attention de ces dernières et ce par tous moyens, en particulier par téléphone, mais également par courrier électronique et/ou télécopie.

Dans l'hypothèse où tout ou partie des Contenus ou de certains des éléments les composant seraient protégés par des droits de propriété intellectuelle, le Client concède à Zone B 52 un droit d'utilisation par ce dernier desdits Contenus et des éléments les composant dans le cadre de ses activités, et ce pour toute la durée des droits éventuels sur les Contenus et les éléments les composant et pour le monde entier, ce droit s'entendant notamment du droit pour Zone B 52 d'utiliser les Contenus pour l'ensemble des finalités prévues au Contrat.

**Le Client déclare et garantit être l'unique propriétaire ou titulaire, sans réserve, de l'intégralité des droits, notamment de propriété intellectuelle, nécessaires à l'utilisation et à l'exploitation des Contenus.**

Le Client déclare et garantit que les Contenus ne contiennent aucun élément qui soit susceptible d'engager la responsabilité, civile, pénale ou autre, de Zone B 52 à l'égard des tiers.

En particulier, le Client garantit Zone B 52 contre toute action (en ce incluant toute réclamation, procédure, plainte, revendication, opposition ou poursuite de manière générale), quels qu'en soient la forme, l'objet et/ou la nature (ex : action judiciaire, action devant une autorité de contrôle,...), de toute personne invoquant notamment une violation de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel, en matière de prospection, en matière de droit à l'image et/ou de droit à la vie privée, ou encore en matière de propriété intellectuelle, et plus généralement contre toute action qui pourrait être intentée par une personne sur quelque fondement que ce soit et qui serait liée, directement ou indirectement, au non-respect par le Client des stipulations du présent article.

## 11 Responsabilité

---

Zone B 52 s'engage à déployer ses meilleurs efforts en vue de la bonne exécution de ses obligations au titre du Contrat. A ce titre, il est rappelé que Zone B 52 n'est soumise qu'à une obligation de moyens s'agissant de ses obligations au titre du Contrat.

En tout état de cause, la responsabilité de Zone B 52 ne pourra être engagée du fait d'une mauvaise exécution ou d'une inexécution de ses obligations au titre du Contrat qu'en cas de faute de Zone B 52 dûment prouvée par le Client.

Par ailleurs, **le Client est seul responsable de l'utilisation des Prestations à l'égard de tout tiers, quel qu'il soit** (ses propres clients et/ou de ses élèves et/ou des contacts avec lesquels il peut être mis en relation).

Par conséquent, le Client fera seul son affaire, et en garantit Zone B 52, de toute réclamation des tiers (en ce incluant notamment toute plainte, procédure, prétention, action, etc.), quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature, qu'elle soit ou non liée directement ou indirectement aux Prestations objet du Contrat.

En outre, le Client est seul responsable à l'égard de Zone B 52 des dommages subis par cette dernière en lien, direct ou indirect, en tout ou partie, avec l'utilisation ou le bénéfice des Prestations par les Utilisateurs. Aussi, le Client indemnisera Zone B 52 de tout dommage, direct ou indirect, subi par cette dernière dans ce cadre.

## 12 Suspension / résiliation du Contrat

---

Zone B 52 se réserve le droit de suspendre ou de restreindre de plein droit et sans préavis l'exécution de tout ou partie de ses obligations au titre du présent Contrat, et notamment la fourniture de tout ou partie des Services d'intermédiation, et notamment de suspendre ou restreindre l'accès à et l'utilisation de la Plateforme par tout ou partie des Utilisateurs ou encore de déréférencer le Client ou ses offres sur la Plateforme, jusqu'à ce que le Client et/ou l'Utilisateur(les Utilisateurs) concerné(s) se soi(en)t de nouveau conformé(s) à ses(leurs) engagements.

Dans une telle hypothèse, Zone B 52 en informera le Client, sur support durable, en lui indiquant le périmètre de la suspension ou de la restriction, les motifs de cette décision de suspension ou de restriction, et ce avant que la suspension ou la restriction ne prenne effet ou au moment où elle prend effet.

L'inexécution par le Client et/ou par tout ou partie des Utilisateurs de ses(leurs) obligations prévues aux articles « Collaboration », « Caractéristiques des Prestations », « Obligations et garanties relatives aux Contenus fournis par le Client », « Confidentialité », « Propriété intellectuelle » et « Protection des données à caractère personnel » du présent Contrat entraînera la résiliation dudit Contrat. Dans une telle hypothèse, Zone B 52 en informera le Client, sur support durable, en lui indiquant l'exposé des motifs de cette résiliation, et ce en respectant un délai de préavis d'au moins trente (30) jours calendaires avant que la résiliation ne prenne effet.

## **Annexe 1 : Engagement en matière de protection des données à caractère personnel**

Dans le cadre de la fourniture des Services d'intermédiation, Zone B 52 et/ou, le cas échéant, les entités du groupe auquel Zone B 52 appartient est(ont) amenée(s) ou peu(ven)t être amenée(s) à procéder à des opérations de traitement de données à caractère personnel pour lesquelles elle(s) intervient(interviennent) en qualité de sous-traitant(s) pour le compte du Client, ce dernier agissant alors en qualité de responsable de traitement.

Le présent engagement en matière de protection des données à caractère personnel (ci-après désigné l'« Engagement ») a pour objet d'encadrer la répartition des rôles et responsabilités s'agissant des traitements de données à caractère personnel précités mis en œuvre par Zone B 52 et/ou, le cas échéant, par les entités du groupe auquel Zone B 52 appartient en qualité de sous-traitant(s) pour le compte du Client dans le cadre de la fourniture des Prestations.

Les Parties conviennent que les termes et conditions stipulés dans l'Engagement font partie intégrante du Contrat.

Par ailleurs, il est expressément convenu entre les Parties que :

- en cas de contradiction avec le Contrat ou avec tout autre document formant une partie du Contrat, les stipulations de l'Engagement prévalent ;
- les obligations et engagements à la charge du Client résultant de l'Engagement sont considérés comme essentiels pour Zone B 52 ;
- les engagements et obligations de Zone B 52 dans le cadre de l'Engagement s'appliquent aux seuls traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par Zone B 52 lorsqu'elle agit en qualité de sous-traitant pour le compte du Client qui lui-même agit en qualité de responsable du traitement, et non aux autres traitements de données à caractère personnel qui peuvent être mis en œuvre par Zone B 52 et/ou le cas échéant par les entités du groupe auquel Zone B 52 appartient pour leur propre compte ou pour le compte de tiers (notamment de leurs clients), ce que le Client reconnaît et accepte ;
- lorsque cela s'avère nécessaire, Zone B 52 est dûment mandatée par le Client (i) pour signer au nom et pour le compte du Client un engagement en matière de protection des données à caractère personnel dans des termes et conditions identiques à ceux prévus à l'Engagement, notamment pour ce qui concerne les stipulations prévues à l'Engagement en matière d'exclusion / de limitation de responsabilité, avec les entités du groupe auquel Zone B 52 appartient qui seraient amenées à fournir des Prestations et (ii) pour exercer, au nom et pour le compte du Client, certains droits et obligations dont dispose le Client au titre de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel en sa qualité de responsable de traitement, à l'égard des entités du groupe auquel Zone B 52 appartient qui interviendraient en qualité de sous-traitant pour le compte du Client. Dans une telle hypothèse, Zone B 52 s'engage à en informer dans les meilleurs délais le Client, par tout moyen à la convenance de Zone B 52.

Les termes définis ci-dessous auront la signification donnée dans l'Engagement. Les termes commençant par une majuscule, qui ne sont pas définis autrement dans l'Engagement, ont le sens qui leur est donné dans le Contrat.

### **1. Définitions**

---



Pour les besoins de l'Engagement, les termes ci-après auront la signification suivante, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel :

- « réglementation en matière de protection des données à caractère personnel » : désigne le Règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016 dit « RGPD » (Règlement Général sur la Protection des Données) et la loi française n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « loi Informatique et libertés », ainsi que ses éventuels décrets d'application ;
- pour la bonne compréhension des stipulations suivantes, les termes « données à caractère personnel », « responsable de traitement », « sous-traitant », « autorité de contrôle », « personne concernée », « violation de données à caractère personnel », « analyse d'impact relative à la protection des données » et « traitement » ont la signification définie par la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel.

## **2. Engagements de Zone B 52**

---

### **2.1 Présentation du traitement de données à caractère personnel et instructions du Client**

Dans le cadre de la fourniture des Prestations, Zone B 52 peut avoir accès, en qualité de sous-traitant, à des données à caractère personnel qu'elle traite pour le compte du Client. Zone B 52 peut ainsi être amenée à procéder à des traitements de telles données ou y avoir accès pour le compte du Client, responsable de traitement, aux fins de fourniture de tout ou partie des Prestations précitées, en fonction des Prestations effectivement choisies par le Client, et pour la durée nécessaire à la fourniture de chacune de ces Prestations.

A cette fin, le Client a documenté en appendice 1 ses instructions initiales relatives aux traitements de données à caractère personnel devant être mis en œuvre pour son compte par Zone B 52 dans le cadre de la fourniture des Prestations sous-traitées. Ces instructions pourront être amenées à évoluer, étant précisé que les Parties reconnaissent la notion d'instruction documentée comme étant acquise lorsque Zone B 52 agit dans le cadre de la fourniture des Prestations sous-traitées ou sur instructions ou demandes du Client, sur quelque support et sous quelque format que ce soit, adressées à Zone B 52.

Zone B 52 s'engage à ne traiter les données à caractère personnel susvisées que dans le cadre des instructions licites et documentées du Client, y compris, sous réserve des stipulations du présent Engagement relatives au recours par le Client à des sous-traitants ultérieurs, en ce qui concerne les transferts de données à caractère personnel vers un pays tiers à l'Union européenne ou à une organisation internationale, à moins qu'il ne soit tenu d'y procéder en vertu du droit de l'Union européenne ou d'un Etat membre auquel Zone B 52 est soumise ; dans ce cas, Zone B 52 informera le Client de cette obligation avant le traitement des données à caractère personnel, sauf si le droit concerné interdit une telle information pour des motifs importants d'intérêt public.

Zone B 52 informera immédiatement le Client si, selon elle, une instruction constitue une violation de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel. A cet égard, il est expressément convenu entre les Parties et accepté par ces dernières que Zone B 52 se réserve le droit de ne pas exécuter les instructions du Client qui seraient illicites, sans que sa responsabilité puisse être engagée à ce titre d'aucune façon. Dans une telle hypothèse, le Client s'engage à coopérer et

collaborer avec Zone B 52 en vue de la bonne exécution du Contrat, et notamment de la poursuite de la fourniture par Zone B 52 des Prestations sous-traitées.

## **2.2 Sécurité et confidentialité**

Zone B 52 met en œuvre des mesures pour préserver la sécurité, et notamment la confidentialité, des données à caractère personnel auxquelles elle pourrait accéder ou qui pourraient lui être communiquées dans le cadre de la fourniture des Prestations, pour le compte du Client. Aussi, Zone B 52 prend des mesures techniques et organisationnelles appropriées, compte tenu de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre et de la nature, de la portée, du contexte et des finalités des traitements de données à caractère personnel ainsi que du niveau de risques présenté par lesdits traitements, qui seraient strictement nécessaires et proportionnées en vue de préserver la sécurité, y compris la confidentialité, des données à caractère personnel auxquelles elle pourrait accéder ou qui pourraient lui être communiquées ou qu'elle pourra traiter dans le cadre de la fourniture des Prestations.

Dans ce cadre, Zone B 52 :

- met en œuvre des moyens visant à (i) assurer la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et services de traitement utilisés, (ii) rétablir la disponibilité des données à caractère personnel et l'accès à celles-ci dans les délais appropriés en cas d'incident physique ou technique et (iii) tester, analyser et évaluer régulièrement l'efficacité de ces mesures ;
- veille à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel soient soumises à une obligation conventionnelle ou légale appropriée de confidentialité.

Les moyens, mis en œuvre par Zone B 52, destinés à assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel sont spécifiés en appendice 2, le Client garantissant que ces moyens sont conformes à ses exigences en termes de sécurité des données à caractère personnel. Zone B 52 pourra être amenée à procéder à des changements parmi ces moyens au cours de l'exécution du Contrat et, dans cette hypothèse, en informera le Client. En tout état de cause, Zone B 52 s'engage en cas de changement des moyens visant à assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel, à les remplacer par des moyens d'une performance similaire ou supérieure.

## **2.3 Sous-traitance ultérieure**

Il est expressément convenu entre les Parties que Zone B 52 est autorisée par le Client, dans le cadre d'une autorisation générale, à avoir recours à d'autres sous-traitants (ci-après les « sous-traitants ultérieurs ») de son choix pour mener des activités de traitement spécifiques.

Les sous-traitants ultérieurs identifiés au jour de la conclusion du Contrat-cadre sont visés en appendice 3. Zone B 52 informera, par tout moyen à sa convenance, le Client de tout changement envisagé concernant l'ajout ou le remplacement d'autres sous-traitants ultérieurs. Le Client disposera alors d'un délai de dix (10) jours calendaires à compter de la date de réception de cette information pour présenter ses objections. Zone B 52 pourra sans autre formalisme avoir recours à ces autres sous-traitants ultérieurs si le Client n'a pas émis d'objection pendant le délai précité.

Zone B 52 s'engage en outre à ce que les sous-traitants ultérieurs respectent les obligations mises à la charge de Zone B 52 par le présent Engagement en matière de protection des données à caractère personnel. Zone B 52 s'engage à conclure à cette fin un contrat écrit avec chaque sous-traitant ultérieur, étant précisé qu'en cas de non-respect par un sous-traitant ultérieur de ses obligations en

matière de protection des données à caractère personnel, Zone B 52 demeurera pleinement responsable à l'égard du Client.

Il est d'ores et déjà convenu que les sous-traitants ultérieurs auxquels Zone B 52 peut avoir recours peuvent être établis hors Union européenne. Dans une telle hypothèse, Zone B 52 s'engage à mettre en œuvre les transferts de données à caractère personnel hors Union européenne pouvant en résulter conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel qui lui est applicable.

## 2.4 Coopération

Zone B 52, en sa qualité de sous-traitant, aide, dans la mesure du possible, compte tenu de la nature du traitement et des informations dont elle dispose, le Client en vue :

- du respect par le Client de ses propres obligations en matière de sécurité et de confidentialité des données à caractère personnel ;
- de la réalisation des analyses d'impact relatives à la protection des données à caractère personnel si la nature des traitements l'exige et de l'éventuelle consultation préalable de l'autorité de contrôle si celle-ci est nécessaire le cas échéant au regard de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel.

A cet égard, il est précisé que l'obligation de réalisation de telles analyses d'impact ou encore l'obligation de consultation de l'autorité de contrôle dans les hypothèses prévues par la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel n'incombent pas à Zone B 52 et sont de la responsabilité exclusive du Client. Toutefois, Zone B 52 communiquera, par tout moyen à sa convenance, au Client, sur demande écrite de celui-ci adressée au référent en matière de protection des données à caractère personnel désigné par Zone B 52 dont les coordonnées figurent en appendice 1, les informations en sa possession demandées par le Client et qui seraient nécessaires au Client pour le respect par ce dernier desdites obligations ;

- de la gestion des demandes d'exercice des droits reconnus aux personnes concernées par la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (droit d'accès, de rectification, d'effacement et à la portabilité desdites données, droit d'opposition et droit à la limitation du traitement, droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée, y compris le profilage) et des réponses à y apporter.

La réponse à de telles demandes n'incombe pas à Zone B 52 et est de la responsabilité exclusive du Client. Aussi, Zone B 52 ne répondra pas elle-même à ce type de demandes. Toutefois, elle informera le Client ou Membre, par tout moyen à sa convenance, de toute demande reçue en ce sens. Zone B 52 communiquera également, par tout moyen à sa convenance, au Client, sur demande écrite de celui-ci adressée au référent en matière de protection des données à caractère personnel désigné par Zone B 52 dont les coordonnées figurent en appendice 1, les informations en sa possession demandées par le Client et qui seraient nécessaires en vue du traitement des demandes d'exercice de leurs droits par les personnes concernées et de l'élaboration des réponses appropriées auxdites demandes ;

- du respect, par le Client, de son obligation de notification à l'autorité de contrôle et d'information des personnes concernées en cas de violation de données à caractère personnel.

Ces obligations n'incombent pas à Zone B 52 et sont de la responsabilité exclusive du Client. Aussi, Zone B 52 ne procédera pas elle-même à cette notification à l'autorité de contrôle ni à l'information des personnes concernées. Toutefois, elle informera le Client, par tout moyen à sa convenance, dans les meilleurs délais après qu'elle en a eu connaissance, de toute violation de données à caractère personnel. Zone B 52 communiquera également, par tout moyen à sa convenance, au Client, sur demande écrite de celui-ci adressée au référent en matière de protection des données à caractère personnel désigné par Zone B 52 dont les coordonnées figurent en appendice 1, les informations en sa possession demandées par le Client et qui seraient nécessaires pour le Client en vue de procéder à la notification et à l'information précitées lorsqu'elles sont requises par la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel.

Les Parties conviennent que, dans le cadre de la présente obligation de coopération, la communication par Zone B 52 d'informations et/ou éléments nécessaires au Client en vue d'aider ce dernier à s'acquitter de ses obligations en matière de protection des données à caractère personnel sera réalisée aux frais exclusifs du Client, en ce compris les frais internes de Zone B 52, notamment les journées de travail de son personnel, au tarif en vigueur chez Zone B 52 au jour de la demande du Client.

## **2.5 Restitution et destruction**

Au terme du Contrat, et ce quel qu'en soit la cause ou le motif, Zone B 52 s'engage à procéder, dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la fin du Contrat concerné, à :

- la restitution des données à caractère personnel traitées, dans le cadre de la fourniture des Prestations régies par le Contrat concerné, par Zone B 52 en qualité de sous-traitant pour le compte du Client si ce dernier en fait la demande avant le terme du Contrat concerné ;
- la destruction de tous fichiers manuels ou informatisés stockant lesdites données, y compris leurs copies éventuelles, à moins que la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel justifie que Zone B 52 les conserve et sans préjudice de la possibilité pour Zone B 52 de conserver les données qu'elle traite en qualité de responsable de traitement ou en qualité de sous-traitant pour le compte de tiers (notamment de ses clients).

En cas de demande par le Client de restitution des données à caractère personnel, ce dernier s'engage à collaborer activement avec Zone B 52 afin de faciliter la récupération desdites données à caractère personnel.

Les Parties conviennent que les opérations de restitution et/ou de destruction précitées seront réalisées aux frais exclusifs du Client, en ce compris les frais internes de Zone B 52 notamment les journées de travail de son personnel, au tarif en vigueur chez Zone B 52 au jour de la demande du Client.

## **2.6 Vérifications**

Le Client dispose du droit de procéder à toute vérification qui lui paraîtrait utile pour constater le respect par Zone B 52 de ses obligations en matière de protection des données à caractère personnel, notamment au moyen d'audits (ou d'inspections), à la convenance et aux frais du Client, en ce compris les frais internes de Zone B 52, notamment les journées de travail de son personnel, au tarif en vigueur chez Zone B 52 au jour de la réalisation des vérifications. Ces vérifications pourront être réalisées par

le Client lui-même ou par un tiers qu'il aura sélectionné, missionné et mandaté à cette fin, non concurrent de Zone B 52.

Dans ce cadre, Zone B 52 mettra à la disposition du Client ou dudit tiers les informations nécessaires pour permettre la réalisation de ces vérifications et apporter la preuve du respect de ses obligations en matière de protection des données à caractère personnel, et s'engage à contribuer auxdites vérifications en collaborant avec le Client.

En tout état de cause, s'agissant de ces vérifications, le Client ne pourra demander qu'un (1) audit ou qu'une (1) inspection par année contractuelle, sauf si Zone B 52 manque gravement à ses obligations en matière de protection des données à caractère personnel, auquel cas le Client pourra demander un audit ou une inspection supplémentaire. En vue de ces opérations de vérification, le Client notifiera Zone B 52 par lettre recommandée avec avis de réception au moins trente (30) jours calendaires avant la date de l'audit ou de l'inspection prévue et inclura un plan détaillé de sa demande dans cette notification.

Les principes suivants s'appliqueront en toutes circonstances :

- il est expressément convenu que ne seront pas soumis aux opérations de vérification : toute donnée financière ou donnée à caractère personnel qui ne concerne pas le Client, toute information dont la divulgation serait susceptible d'affecter la sécurité des systèmes et/ou données de Zone B 52 (par exemple risque pour la confidentialité des informations) ou d'autres clients de Zone B 52 ou des autres Clients ou Membres, ou encore le code source des programmes informatiques utilisés dans le cadre de la fourniture des Prestations ;
- la durée des opérations de vérification ne dépassera pas trois (3) jours ouvrables ;
- la personne en charge des opérations de vérification ne pourra pas faire copie de document, fichier, donnée ou information, en tout ou partie, ni prendre des photographies, numériser, ou capter des enregistrements sonores, vidéos ou informatiques ; elle ne pourra pas non plus demander que tout ou partie de ces éléments lui soient fournis ou envoyés ; Zone B 52 pourra organiser une montrée de documents dans un environnement sécurisé ;
- toute personne en charge des opérations de vérification ne pourra être admise sur un site ou dans des locaux qu'après déclaration par le Client de son identité ; le Client devra s'assurer de la probité des personnes mandatées aux fins de réalisation des opérations de vérification, qu'elles soient employées du Client ou tiers à celui-ci, et le Client garantit à Zone B 52 que ces personnes respecteront les obligations de confidentialité mentionnées dans le présent Engagement, et plus généralement une confidentialité la plus absolue des éléments dont elles pourraient avoir connaissance dans le cadre de ces opérations de vérification ;
- les opérations de vérification devront se dérouler pendant les heures d'ouverture normales des bureaux de Zone B 52 et seront conduites de façon à ne gêner ni l'activité effectuée par Zone B 52 au bénéfice du Client ni l'activité effectuée au bénéfice de ses autres clients ou des autres Clients ou Membres, lesquels resteront en tous cas de figure prioritaires sur la réalisation des opérations de vérification ; Zone B 52 pourra à tout moment interrompre ces opérations de vérification si la fourniture et/ou la réalisation de toute autre activité effectuée par Zone B 52, notamment au bénéfice de ses autres clients ou des autres Clients ou Membres, exigent que les ressources et/ou les moyens occupés par les vérifications soient mobilisés à d'autres fins.

## **2.7 Responsabilité de Zone B 52**

Il est expressément convenu entre les Parties que, pour ce qui concerne les obligations de Zone B 52 en matière de protection des données à caractère personnel :

- les éventuels plafonds et/ou limitations de responsabilité et/ou de réparation prévus au Contrat demeurent applicables ;
- Zone B 52 ne peut être tenue pour responsable que des dommages directs subis par le Client sous réserve qu'ils résultent exclusivement d'un manquement dûment prouvé de Zone B 52 aux obligations lui incombant au titre de l'Engagement. Par conséquent, Zone B 52 ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des dommages indirects qui seraient subis par le Client, tels que notamment mais non exclusivement (i) la perte de chiffre d'affaires, (ii) la perte économique, (iii) l'atteinte à son image ou à sa réputation, (iv) la perte ou la corruption de données, ou encore (v) les dommages qui seraient subis par le Client au titre des conséquences, notamment morales, financières ou pécuniaires, de prétentions ou réclamations formulées par des tiers au Contrat quels qu'ils soient, notamment par des Utilisateurs ou par des clients et/ou des élèves du Client, à l'encontre du Client ou d'une décision de justice ou d'une autorité de contrôle ;
- Zone B 52 ne peut être tenue à l'égard du Client que des dommages prévus ou prévisibles lors de la conclusion du Contrat d'application concerné.

### 3. Engagements du Client

---

Le Client, en qualité de responsable de traitement, est responsable des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre ou réalisés par Zone B 52 dans le cadre de l'exécution du Contrat mais également plus généralement de la licéité de la collecte et du traitement de toutes les données à caractère personnel qu'il communique ou auxquelles il donne accès à Zone B 52, que ces données aient vocation à être traitées par Zone B 52 en qualité de sous-traitant ou en qualité de responsable de traitement pour ses propres traitements. Il garantit Zone B 52 du respect des dispositions prévues par la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel.

Il appartient également au Client, qui s'y engage, de s'assurer :

- du caractère licite, loyal et transparent de la collecte et du traitement des données à caractère personnel (notamment information des personnes concernées, voire recueil du consentement desdites personnes concernées lorsque celui-ci est requis en particulier en raison de la finalité ou des modalités du traitement ou encore des données à caractère personnel collectées et traitées). Le Client déclare et garantit à cet égard que les personnes concernées ont notamment été informées conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel que leurs données à caractère personnel pourraient être utilisées, par lui-même ou par des tiers, en particulier par Zone B 52, pour les finalités d'utilisation envisagées par cette dernière, voire qu'elles y ont consenties lorsque tel est nécessaires au regard des dispositions applicables. A cet égard, le Client communiquera en outre à Zone B 52 toute mention d'information ou de recueil de consentement qu'il jugera utile à porter à la connaissance des personnes concernées lors d'opérations de collecte de données à caractère personnel qui pourraient être effectuées par Zone B 52 pour le compte du Client ;
- que ces données à caractère personnel ne sont traitées que pour une finalité déterminée, explicite et légitime, et qu'elles ne sont pas traitées pour des finalités ultérieures incompatibles avec cette finalité initiale ;
- que les données à caractère personnel collectées et traitées dans le cadre de l'exécution du Contrat sont adéquates, pertinentes, non excessives et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités poursuivies, et que la collecte et le traitement de telles données ne sont pas illicites. Notamment, le Client s'engage à ne pas traiter, hors les hypothèses strictement

autorisées par la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel, des données relatives à des infractions, condamnations ou mesures de sûreté, ou encore des données à caractère personnel nécessitant une protection particulière telles que des opinions politiques, des données sur l'état de santé, des données révélant l'origine raciale ou ethniques,...

- de la qualité, de l'actualité, de la mise à jour et de l'exactitude de ces données à caractère personnel ;
- que les données à caractère personnel ne sont conservées sous une forme permettant l'identification des personnes concernées que pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. A cet égard, il appartient au Client de communiquer à Zone B 52 les durées de conservation souhaitées pour les données à caractère personnel traitées afin qu'elles soient implémentées dans le cadre de la fourniture des Prestations sous-traitées, sous réserve de dispositions d'ordre réglementaire, légal ou contractuel qui justifieraient que Zone B 52 détermine une autre durée de conservation des données à caractère personnel ;
- que les habilitations aux données à caractère personnel sont strictement limitées aux personnes qui ont la nécessité d'en connaître, sur la base de la règle du moindre privilège ;
- que les destinataires des données à caractère personnel sont strictement justifiés et que la communication des données à caractère personnel à leur attention est effectuée conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel ;
- du respect des droits des personnes concernées (droit d'accès, d'interrogation, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation, de portabilité, etc.) et à répondre selon les modalités et dans les délais impartis par la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel aux demandes formulées en ce sens par les personnes concernées.

Le Client libère Zone B 52 de toute revendication émanant de personnes concernées dont les données à caractère personnel sont traitées, aux fins de fourniture des Prestations sous-traitées par Zone B 52.

En sa qualité de responsable de traitement, le Client s'engage à mettre à disposition de Zone B 52 l'ensemble des informations et éléments nécessaires en vue du respect par Zone B 52 de ses propres obligations en matière de protection des données à caractère personnel.

Le Client s'engage également à faciliter la tâche de Zone B 52 en lui fournissant l'ensemble des éléments d'information et instructions nécessaires à l'accomplissement des Prestations, mais également les informations qui seraient nécessaires pour démontrer, en cas de besoin, la conformité des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par le Client.

Le Client déclare tenir par écrit un registre dans lequel figure la description de ses activités de traitement mises en œuvre en qualité de responsable de traitement et intégrant notamment les traitements mis en œuvre dans le cadre de l'exécution du Contrat, conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel.

**APPENDICE 1 : DESCRIPTION DU TRAITEMENT ET INSTRUCTIONS DU Client S'AGISSANT DES TRAITEMENTS DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL DEVANT ETRE MIS EN ŒUVRE PAR ZONE B 52 POUR LE COMPTE DU Client**

QUESTIONS	REPNSES
<b>Responsable du traitement</b> <i>Dénomination / nom du Client</i>	Le Client
<b>Finalités du traitement effectué pour le compte du Client</b>	Fourniture de tout ou partie des Prestations sous-traitées précitées (en fonction de celles effectivement choisies par le Client)
<b>Données à caractère personnel pouvant être traitées pour le compte du Client</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Identité et état-civil (nom, prénom, date de naissance, âge, carte nationale d'identité,...) <input checked="" type="checkbox"/> Coordonnées (numéro de téléphone / télécopie, adresse postale, adresse de courrier électronique,...) <input checked="" type="checkbox"/> Historique des échanges, des interactions, des relations, des cours de conduite / des enseignements suivis, ... <input checked="" type="checkbox"/> Informations relatives au suivi pédagogique, au planning, aux examens du code de la route / du permis de conduire,... <input checked="" type="checkbox"/> Vie professionnelle (poste occupé, fonction, catégorie socio-professionnelle, qualifications,...) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vie personnelle (habitudes de vie, situation maritale, nombre d'enfants, situation familiale,...)</li> </ul> <input checked="" type="checkbox"/> Informations d'ordre économique ou financier ou administratif <input checked="" type="checkbox"/> Données issues de l'utilisation de cookies, traceurs et autres technologies similaires <input checked="" type="checkbox"/> Et plus généralement l'ensemble des données à caractère personnel qui seraient nécessaires dans le cadre de l'exécution du Contrat et/ou de la fourniture des Prestations sous-traitées
<b>Personnes concernées</b> <i>Cf. les personnes dont les données font l'objet du traitement pour le compte du Client</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Représentants légaux du Client (notamment dirigeants) <input checked="" type="checkbox"/> Membres du personnel (notamment moniteurs ou personnel administratif) <input checked="" type="checkbox"/> Clients et/ou élèves <input checked="" type="checkbox"/> Prospects <input checked="" type="checkbox"/> Internautes <input checked="" type="checkbox"/> Utilisateurs <input checked="" type="checkbox"/> Contacts <input checked="" type="checkbox"/> Fournisseurs / Prestataires / Partenaires



	<input checked="" type="checkbox"/> Et plus généralement toute autre personne dont le traitement des données à caractère personnel serait nécessaire dans le cadre de l'exécution du Contrat et/ou de la fourniture des Prestations sous-traitées	
<b>Nature des opérations de traitement effectuées sur les données à caractère personnel pour le compte du Client</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Consultation <input checked="" type="checkbox"/> Collecte <input checked="" type="checkbox"/> Saisie / modification / suppression <input checked="" type="checkbox"/> Qualification / enrichissement <input checked="" type="checkbox"/> Stockage / hébergement <input checked="" type="checkbox"/> Sauvegarde <input checked="" type="checkbox"/> Maintenance <input checked="" type="checkbox"/> Analyse <input checked="" type="checkbox"/> Et plus généralement l'ensemble des opérations de traitement qui seraient nécessaires dans le cadre de l'exécution du Contrat et/ou de la fourniture des Prestations sous-traitées	
<b>Durées de conservation des données pour le compte du Client</b>	Durée nécessaire aux fins de l'exécution du Contrat et/ou de la fourniture des Prestations sous-traitées.	
<b>Délégué à la protection des données ou référent en matière de protection des données à caractère personnel</b>	<b>Pour le Membre :</b> [à communiquer à Zone B 52 : adresse email + adresse postale + tel]	<b>Pour Zone B 52 :</b> Paolo PEREIRA rgpd@zoneb52.com

**APPENDICE 2 :**  
**MESURES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DE SECURITE PRISES**  
**PAR ZONE B 52 EN MATIERE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE**  
**PERSONNEL TRAITEES PAR ZONE B 52 EN QUALITE DE SOUS-TRAITANT**  
**POUR LE COMPTE DU Client**

Zone B 52 met en place des mesures de sécurité organisationnelles et techniques adaptées, au regard notamment des catégories de données à caractère personnel traitées, de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre et de la nature, de la portée, du contexte et des finalités des traitements ainsi que des risques, dont le degré de probabilité et de gravité varie, pour les droits et libertés des personnes physiques, pour protéger les données à caractère personnel contre toute intrusion malveillante, toute perte, altération ou divulgation à des tiers non autorisés, et plus généralement pour préserver la sécurité et la confidentialité desdites données à caractère personnel et garantir un niveau de sécurité adapté au risque.

En raison des difficultés inhérentes à l'exercice d'une activité sur internet et des risques résultant d'une transmission de données par voie électronique, mais également du fait plus généralement des aléas existants en matière de sécurité des systèmes d'information, que le Client connaît, Zone B 52 ne saurait toutefois être tenue à une obligation de résultat.

En cas de survenance de difficultés en matière de sécurité des données à caractère personnel, Zone B 52 fera ses meilleurs efforts pour circonscrire les risques et prendre les mesures correctrices adéquates.

L'accès aux données à caractère personnel est limité aux personnes habilitées et qui ont besoin d'en connaître dans le cadre de l'exécution de leurs missions et/ou de leurs activités.

## APPENDICE 3 : LISTE DES SOUS-TRAITANTS ULTERIEURS

### 1. Pour ce qui concerne les Services d'intermédiation :

Dénomination	Activité	Localisation
Graines d'Octets	Etude et conception de la Plateforme Fourniture des Services d'intermédiation (cf. fourniture et mise à disposition de la Plateforme et fourniture des Prestations associées)]	28 rue d'Avon - Les Écuries du Roy à Fontainebleau (77300)
Stripe	Fourniture du module de paiement et des fonctionnalités associées sur la Plateforme	1 Grand Canal Street Lower, Grand Canal Dock, Dublin, D02 H210, Ireland

## Annexe 2 : Modèle de formulaire de rétractation

A l'attention de Zone B 52, Zone B 52, 18 Allée du Lac Saint-André, Savoie Technolac, 73370 Le Bourget-du-lac ; contact@zoneb52.pro

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

Contrat relatif à la fourniture et à la mise à disposition d'une Plateforme, et plus généralement à la fourniture de Services d'intermédiation conclu le :

Nom / désignation / dénomination sociale du Client :

Adresse du Client :

### **Le Membre**

Représenté par :

Fonction :

Date :

Signature et cachet

**Annexe 3 : Questionnaire de recueil des informations nécessaires pour procéder au référencement d'un Client**

**Bienvenue dans la communauté Zone B 52 !**



**Voici le document à compléter afin que nous puissions référencer votre école de conduite et vos formations sur la marketplace !**

**Quelques règles importantes avant de commencer :**

- Merci de remplir 1 formulaire par agence (seule la partie 1 sur votre siège social n'est à remplir qu'une fois)
- Chaque question doit être complétée (si vous avez une difficulté sur une question, nous sommes à votre disposition 😊)
- Merci de respecter les limites de texte indiquées qui correspondent aux limites de texte sur la marketplace

**A vous de jouer !**



# 1/ Mon siège social

(Cette première partie n'est à compléter qu'une seule fois)

**Raison sociale du siège :**

**Statut juridique du siège :**

**Adresse du siège :**

Numéro + voie :

Code postal :

Ville :

**Numéro RCS :**

**Nom de la ville du greffe où votre école de conduite est immatriculée :**

**N° de TVA intracommunautaire :**

**Capital social :**

**Code NAF :**

## 2/ Mes agences

(Cette seconde partie devra être reprise et complétée pour chacune de vos agences)

### 2.1/ INFORMATIONS PRATIQUES :

Raison sociale de l'agence :

Numéro d'agrément de l'agence :

Nom de l'autorité ayant délivré l'agrément :

Adresse de l'autorité :

Pays de l'autorité :

Adresse de l'agence :

Numéro + voie :

Code postal :

Ville :

E-mail de l'agence (les élèves vous contacteront à cette adresse) :

Téléphone de l'agence (les élèves vous contacteront à ce numéro) :

E-mail de contact formulaire :



**Horaires d'ouverture de l'agence (jours et horaires) :**

Lun :

Mar :

Mer :

Jeu :

Ven :

Sam :

Dim :

**Liste de tous les points de rendez-vous que vous proposez aux élèves :**  
**(Autres que votre agence)**

**Point de rendez-vous n°1 :**

Numéro de la rue :

Nom de la rue :

Code postal :

Ville :

**Point de rendez-vous n°2 :**

Numéro de la rue :

Nom de la rue :

Code postal :

Ville :

Etc. (Ajouter autant de point de rdv qu'il en existe)

**Informations sur le dirigeant de l'établissement :**

Nom :

Prénom :

E-mail :

**Listez ci-dessous toutes les personnes de votre équipe sur ce modèle :**

**Membre n°1 :**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Ce membre a-t-il donné son accord pour apparaître sur la page auto-école de la marketplace ? (son nom, son prénom, sa fonction et éventuellement sa photo seront publiés). Répondre par oui ou non :

Souhaitez-vous que ce membre soit administrateur\*? Répondre par oui ou non :

*\* Le membre aura accès à toutes les données de l'agence (produits, commandes, clients, etc).*

Si le membre est administrateur, merci de renseigner son e-mail ici :

---

**Membre n°2 :**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Ce membre a-t-il donné son accord pour apparaître sur la page auto-école de la marketplace ? (son nom, son prénom, sa fonction et éventuellement sa photo seront publiés). Répondre par oui ou non :

Souhaitez-vous que ce membre soit administrateur\*? Répondre par oui ou non :

*\* Le membre aura accès à toutes les données de l'agence (produits, commandes, clients, etc).*

Si le membre est administrateur, merci de renseigner son e-mail ici :

**Membre n°3 :**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Ce membre a-t-il donné son accord pour apparaître sur la page auto-école de la marketplace ? (son nom, son prénom, sa fonction et éventuellement sa photo seront publiés). Répondre par oui ou non :

Souhaitez-vous que ce membre soit administrateur\*? Répondre par oui ou non :

*\* Le membre aura accès à toutes les données de l'agence (produits, commandes, clients, etc).*

Si le membre est administrateur, merci de renseigner son e-mail ici :

---

**... Ajoutez autant d'employés qu'il en existe !**

## 2.2/ CRÉATION DE VOTRE PAGE AUTO-ÉCOLE :

A titre d'exemple, voici à quoi ressemble une page auto-école sur la marketplace :

**LOGO** Auto-école Membre Premium 1

### Présentation de l'auto-école

**Présentation**  
Implantés au cœur de Bordeaux depuis maintenant 40 ans, nous accompagnons chaque élève vers l'obtention du permis de conduire. Découvrez sans plus attendre notre équipe chaleureuse, rigoureuse et serviable !

**Nos outils**  
Code en ligne - Formation sur simulateur - Livret d'apprentissage dématérialisé

**Label(s) et certification(s)**  
Label "Ecole conduite qualité"

**Aide(s) ou financement**  
Notre centre de formation est éligible aux aides suivantes:  
 Éligible permis à 1 euro  Éligible compte CPF  Éligible Financement Pôle Emploi

“ Du haut de nos 40 années d'expériences, nous offrons aux élèves une pédagogie de qualité, un accompagnement personnalisé et les conseils sur toutes les options de financement possibles. En vous inscrivant chez nous, vous faites le choix du meilleur rapport qualité-prix ! ”

### L'équipe de formateurs

	<b>Guillaume</b> Dirigeant		<b>Martine</b> Secrétaire d'agence
	<b>Jérémy</b> Enseignant de la conduite		<b>Lucie</b> Enseignante de la conduite

### Actualités

### Nos coordonnées

**Adresse**  
Adresse - 33100 - Bordeaux  
Lun : 14h-19h | Mar-Ven : 10h-12h | Sam : 10h-12h

[CONTACT MAIL](#) [APPELEZ-NOUS](#)

**J'AIMERAI BÉNÉFICIER D'UNE AIDE AU FINANCEMENT**

### TROUVER UNE FORMATION CHEZ AUTO-ÉCOLE MEMBRE PREMIUM 1

Famille de formation  
La voiture

Type de formation  
Permis B Boite manuelle

Code  
-

Évaluation de départ  
-

Boîte de vitesse  
 Manuelle  Automatique

Différents de formation

### Les formations recommandées de notre auto-école

	<b>Permis B Boite Manuelle + Code en ligne</b> La formation au permis B classique est une préparation à l'examen du permis de conduire qui permet... <b>1 320<sup>€</sup></b>
	<b>Permis Boite Automatique + Code en ligne</b> La formation au permis B boîte automatique (Permis BVA) est une préparation à l'examen du permis... <b>900<sup>€</sup></b>

**Slogan de votre auto-école ou agence** (apparaîtra en haut de page, comme « En route vers la réussite ! » dans l'exemple ci-dessus) :

**Courte présentation de votre agence** (2-3 phrases max) :

**Outils pédagogiques que vous souhaitez mettre en avant** (8 outils max) :

**Labels ou certifications que vous souhaitez mettre en avant** :

**Témoignage du gérant du dirigeant de l'auto-école** (2-3 phrases max) :

(Ici, le gérant peut mettre en avant les qualités de son auto-école et de ses formations)

## **2.3/ FINANCEMENTS QUE VOUS PROPOSEZ :**

**Cochez les aides au financement que vous pouvez proposer à vos élèves :**

- CPF
- Permis à 1€
- Financement Pôle Emploi
- Paiement plusieurs fois sans frais

**Cochez les aides au financement que vous souhaitez afficher sur votre page (ce choix est modifiable à tout moment sur demande) :**

- CPF
- Permis à 1€
- Financement Pôle Emploi
- Paiement plusieurs fois sans frais

**C'EST FINI !**

Toutes les données récoltées dans ce questionnaire ont pour but de pouvoir référencer votre auto-école et les formations que vous proposez sur la marketplace.

Une fois que tous les champs sont complétés, merci de nous transmettre ce questionnaire à l'adresse suivante : [communication@zoneb52.pro](mailto:communication@zoneb52.pro).

Nous nous chargerons ensuite de créer votre page auto-école et vos formations !

**Zone B 52 vous remercie, à bientôt !**

# Référencement marketplace Zone B 52

## Visuels et documents à joindre

### 1. Pour créer votre page auto-école

Voici les documents à nous envoyer en plus de ce formulaire :

- Votre logo au format jpeg ;
- Des photos valorisantes de votre établissement, vos équipes, vos véhicules... que nous pourrons mettre en avant dans le slider, sur votre page auto-école ;

Actualités



- Une photo du visage de tous les membres de votre équipe qui figureront sur la marketplace.

## L'équipe de formateurs

---



**Guillaume**  
Dirigeant



**Martine**  
Secrétaire d'agence



**Jérémy**  
Enseignant de la conduite



**Lucie**  
Enseignante de la conduite



Afin que nos équipes puissent associer une photo à un nom, merci de nommer chaque photo de membre de l'équipe de cette façon :

Nom\_prénom.jpeg

Attention : avant de diffuser le visage de vos salariés sur la marketplace, vous devez leur faire remplir une autorisation de droit à l'image.

## 2. Pour créer vos pages formations

Merci de nous transmettre les éléments suivants :

- Les PDF présentant vos différentes formations :

Sur ces PDF doivent figurer, entre autres, toutes les informations légales sur les formations, le détail de tout ce que comprennent vos forfaits et vos tarifs.

---

LOGO Auto-école Membre Premium 1

Fiche formation  
**Permis B Boîte Manuelle + Code en ligne**



**AFFICHER TOUS LES DÉTAILS**

**Présentation**  
La formation au permis B classique est une préparation à l'examen du permis de conduire qui permet à l'élève d'apprendre à conduire à son rythme. Le permis B permet de conduire des véhicules ayant un poids total autorisé en charge (PTAC) qui n'excède pas 3,5 tonnes, affectés au transport de personnes ou de marchandises.

**Points forts**

- ✓ A proximité des transports en commun
- ✓ Voitures toutes neuves, fraîchement reçues !
- ✓ Café et croissants offerts tous les matins
- ✓ Notre bonne humeur légendaire

Cette formation pour seulement  
**1 320<sup>00€</sup>**  
**JE M'INSCRIS**

Sur la marketplace, l'internaute intéressé par une de vos formations pourra accéder au PDF décrivant votre formation en détail en cliquant sur le bouton « Afficher tous les détails ». Il est donc important de soigner la présentation de ce PDF et que l'internaute puisse y retrouver toutes les informations utiles pour pouvoir envisager un achat.

- Des visuels de vos véhicules pour illustrer vos fiches formations sur la marketplace.

Quelques exemples :

- Pour vos formations voiture : une voiture floquée à vos couleurs
- Pour vos formations scooter : une moto floquée à vos couleurs

Voici des exemples d'endroits où ces photos illustrant vos formations apparaîtront :

- Dans les résultats de recherche :

Tous les permis auto sont ici !

Recherche ciblée

**LOCALISATION**

Code postal ou ville  
Bordeaux, France

Limite de recherche  
25 Km

Type de formation  
Permis B Boîte manuelle

Code  
-



Évaluation de départ  
-

Boîte de vitesse  
 Manuelle  Automatique

Rythme de formation  
 A mon rythme  Accéléré

Nombre d'heures à la carte

Formations recommandées

 2,6 km <b>Permis B Boîte Manuelle + Code en ligne</b> Auto-école Membre Premium 1 1 320,00€ <a href="#">AFFICHER LA FORMATION</a>	 2,6 km <b>Permis B classique + Code en ligne</b> Auto-école Membre Premium 2 1 399,00€ <a href="#">AFFICHER LA FORMATION</a>
---	---

Résultats de votre recherche


0,7 km	<b>Permis B Boîte Manuelle + Code en ligne</b> Auto-école Membre 1	1 350,00€
La formation au permis B classique est une préparation à l'examen du permis de conduire qui permet à l'élève d'apprendre à conduire à son rythme.		
0,7 km	<b>Permis B Boîte Manuelle + Code en ligne</b> Auto-école Guest	1 330,00€

- Lorsqu'un internaute cliquera sur l'une de vos formations :



Auto-école Membre Premium 1

Fiche formation  
**Permis B Boîte Manuelle + Code en ligne**



[AFFICHER TOUS LES DÉTAILS](#)

**Présentation**

La formation au permis B classique est une préparation à l'examen du permis de conduire qui permet à l'élève d'apprendre à conduire à son rythme. Le permis B permet de conduire des véhicules ayant un poids total autorisé en charge (PTAC) qui n'excède pas 3,5 tonnes, affectés au transport de personnes ou de marchandises.

**Points forts**

- ✓ A proximité des transports en commun
- ✓ Voitures toutes neuves, fraîchement reçues !
- ✓ Café et croissants offerts tous les matins
- ✓ Notre bonne humeur légendaire

Cette formation pour seulement  
**1 320,00€**  
[JE M'INSCRIS](#)

Si nous n'avons pas assez ou pas du tout de visuels pour illustrer les pages présentant vos formations, nous publierons votre logo par défaut.

### Important :

Toutes les photos transmises doivent être au format jpeg et il est important qu'elles soient en très bonne définition, sans quoi nous ne pourrions malheureusement pas les publier sur la plateforme.

**Conditions générales de vente :**

Afin de pouvoir vendre vos formations en ligne, nous avons également besoin que vous nous transmettiez vos conditions générales de vente.

**Vous pouvez envoyer tous les documents à cette adresse :**

**communication@zoneb52.pro**

Merci pour ces informations et à bientôt sur la marketplace Zone B 52 !